



SERVICES PARTAGES CANADA

Demande de propositions pour une APPLICATION ÉCRAN VERT et MAINTENANCE

N° de l'invitation	2BS-9-49497	Date	13 janvier, 2020
--------------------	-------------	------	------------------

Bureau de distribution	Services partagés Canada 427 Laurier Ave., 3 ^e étage Ottawa, Ontario K1G 4A8		
Autorité contractante (L'autorité contractante est la personne-ressource pour toute question et tout commentaire relatifs au présent document.)	Nom	Michaela Criper	
	N° de téléphone	613-462-9890	
	Courriel	michaela.criper@canada.ca	
	Adresse postale	427 Laurier Ave., 3 ^e étage, Ottawa, Ontario, K1G 4A8	
Date et heure de clôture	Le 23 janvier, 2020 à 14 :00		
Fuseau horaire	Heure de l'Est (HE)		
Destination des biens ou des services	Voir ici-bas		
Courriel auquel la soumission doit être envoyée avant la date de clôture	michaela.criper@canada.ca		

CE DOCUMENT CONTIENT DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

La présente modification 002 vise à :

1. Prolonger la date de clôture; et
 2. Répondre aux questions de l'industrie.
-

1. À la page 1, à date et heure de clôture

Supprimer:

Le 16 janvier, 2020 à 14:00

Insérer:

Le 23 janvier, 2020 à 14:00

2. Questions de l'industrie

Question 1 :

Combien de licences aviez-vous autrefois et combien de licences cherchez-vous à obtenir par année?

Réponse 1 :

Le Canada est à la recherche d'une solution « application de fond vert » et non une solution « en fonction de la licence ». L'application d'entreprise doit pouvoir être installée sur autant d'appareils que nécessaire. Selon les estimations de Parcs Canada, l'application d'entreprise sera vraisemblablement installée sur au moins 75 appareils, mais il se pourrait que le nombre d'appareils atteigne 200. Ces appareils seraient utilisés par 50 à 75 utilisateurs différents dans tout le pays, avec possibilité qu'un utilisateur fasse fonctionner l'application sur plus d'un appareil pour assurer un déroulement du travail plus efficace lors des activités.

Question 2 :

Quel est le budget établi pour l'appli?

Réponse 2 :

Cette information ne sera pas fournie pour le moment.

Question 3 :

Y a-t-il un délai particulier à respecter dans le cadre duquel l'application doit être entièrement fonctionnelle?

Réponse 3 :

Le Canada souhaite avoir en place une application entièrement fonctionnelle et mise à l'essai, avec de la documentation de formation finale et bilingue ainsi que du soutien, d'ici le 10 mai 2020, soit la date de lancement de la pleine saison touristique.

Question 4 :

Y a-t-il des spécifications (limitations) propres à l'appareil que l'application doit prendre en compte? Nous fabriquons généralement des applications rétrocompatibles avec toute version de la plate-forme d'appareil actuellement prise en charge et tenue à jour par le fabricant. Cela vous convient-il?

Réponse 4 :

L'actuelle application d'entreprise est exécutée sur différents modèles d'iPad. Il serait donc préférable qu'elle soit compatible avant tout avec les iPads de sorte à porter au maximum la compatibilité avec notre stock actuel d'appareils utilisés à cette fin, mais nous voulons également qu'elle fonctionne sur les iPhones ainsi que sur les tablettes et les téléphones cellulaires Android OS, et sur les tablettes Chrome OS. L'interface-utilisateur servant à la gestion des activités et le téléchargement en amont de notre propre contenu et des éléments de la marque doit être accessible et compatible avec l'infrastructure organisationnelle de Parcs Canada (Windows 10 comme indiqué dans l'ÉDT) ou de préférence être une interface Web à laquelle les membres de l'équipe de Parcs Canada peuvent se connecter pour gérer les images d'arrière-plan ou de marque.

Question 5 :

Voulez-vous une solution commerciale sur étagère ou une solution personnalisée vous conviendrait-elle?

Réponse 5 :

Le Canada est prêt à accepter une solution commerciale sur étagère, avec un certain niveau de personnalisation afin de répondre aux besoins de Parcs Canada comme indiqué dans l'ÉDT, ou une solution personnalisée qui répond directement aux besoins énoncés dans l'ÉDT.

Question 6 :

Pour ce qui est des fonctions administratives à exécuter, autres que celles énoncées dans la DP, y a-t-il d'autres caractéristiques requises?

Réponse 6 :

Les caractéristiques énoncées dans la DP sont celles requises par Parcs Canada pour le moment.

Question 7 :

Les photos seront-elles envoyées directement aux personnes figurant sur les photos au moment où celles-ci sont été prises? Si oui, y a-t-il un espace de stockage sur l'appareil ou le nuage/serveur pour une utilisation ultérieure?

Réponse 7 :

Les photos et les renseignements personnels tels que les noms et les adresses courriels ne seraient pas stockés sur des réseaux ou des serveurs externes. Ils seraient plutôt stockés

temporairement sur l'appareil utilisé jusqu'à l'envoi direct par courriel de la photo au participant, après quoi l'information serait supprimée de l'appareil. Un délai modéré d'un jour ou d'une fin de semaine serait acceptable pour l'envoi des courriels, ce qui pourrait faciliter les choses dans les cas de connectivité non optimale. Les courriels seraient envoyés directement à partir d'une adresse courriel de Parcs Canada liée à l'application, et envoyés directement à des membres particuliers du public.

Question 8 :

Quant à l'hébergement de la solution, préférez-vous utiliser votre propre infrastructure ou voulez-vous que nous vous en fournissions une dans le cadre de la solution, y compris un service de gestion du domaine et des certificats SSL?

Réponse 8 :

Nous nous attendons à ce que le fournisseur fournisse ces éléments dans le cadre de la solution. Toutefois, il doit y avoir un mécanisme pour associer l'adresse courriel de Parcs Canada à l'application et à son infrastructure, de sorte que les courriels soient envoyés directement de l'appareil par l'entremise de l'infrastructure de courriels de Parcs Canada. Les renseignements personnels, y compris les adresses courriels, ne doivent pas être stockés sur des serveurs tiers.

Question 9 :

Voulez-vous que nous publiions les applications à partir de nos comptes ou à partir des vôtres?

Réponse 9 :

Le Canada préférerait publier l'application à partir de nos comptes. Toutefois, l'application est censée être une application d'entreprise, à laquelle les membres de l'équipe Parcs Canada pourraient avoir accès pour installation sur leurs appareils achetés de Parcs Canada à partir de notre propre compte auprès des boutiques (Apple), ou par téléchargement et installation directs, ou par d'autres moyens éventuels si cela n'est pas possible auprès de la boutique d'applications. Le public ne devrait normalement pas avoir accès à l'application, mais il peut arriver que des membres du public aient accès directement à l'application si celle-ci est installée sur un appareil de Parcs Canada utilisé par exemple dans un kiosque dans un centre d'accueil des visiteurs où l'usage public n'est pas surveillé. Toutefois, l'usage se fera normalement dans le cadre d'activités où l'application est gérée par un membre de l'équipe de Parcs.

Question 10 :

Nous avons vu la demande de propositions affichée par Parcs Canada pour l'application d'écran vert et nous nous demandons si vous étiez ouverts à une version sur mesure de l'application plutôt qu'à une solution commerciale sur étagère comme l'indique la documentation ?

Réponse 10 :

Le Canada est prêt à accepter une solution commerciale sur étagère, avec un certain niveau de personnalisation afin de répondre aux besoins de Parcs Canada comme indiqué dans l'ÉDT, ou une solution personnalisée qui répond directement aux besoins énoncés dans l'ÉDT.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.